



Agréé DPC



Découvrir en avant-première le site e-dpc du CHEM : cliquer ici

www.e-dpc.fr



Pour être informé du programme précis du CHEM en 2013 :

- Consulter notre site **e-dpc** pour les modules d'e-learning
- Consulter notre site **www.chem-sante.fr** pour les formations présentiels qui y seront annoncées au fur et à mesure de leur programmation.
- Lire les courriers et courriels d'information que vous recevrez du CHEM.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (DPC) OBLIGATOIRE EN 2013

QUELS TEMPS FORTS AU PROGRAMME DU CHEM ?

Médecins, pharmaciens, IDE, kinésithérapeutes, podologues ou autres professionnels paramédicaux... Pour remplir votre obligation de DPC et, au-delà, pour trouver des réponses à vos besoins d'approfondissement et d'échanges entre professionnels de santé, le Collège des hautes études en médecine (CHEM) vous proposera un choix diversifié de scénarios.

1

Chez vous ou à votre cabinet : formation à distance sur Internet (e-learning)

Effectuez votre DPC à votre rythme, où vous voulez et à l'heure de votre choix, sur des thèmes en prise directe sur votre pratique quotidienne !

Conçus par des experts et des référents professionnels, ces modules, très simples d'utilisation, font appel aux différentes ressources du multimédia et vous proposeront un forum d'échanges entre participants.

Fin janvier seront disponibles, sur un nouveau site Internet du CHEM, les **six premiers modules d'e-DPC** : anémies, plaies et cicatrisation, ulcères de jambe, suivi d'une grossesse normale, eczémas, urticaires.

De nombreux autres thèmes verront le jour les mois suivants : douleur, insuline, tumeurs cutanées, vertiges de l'adulte...

2

Les rencontres en soirées et journées

→ Les Proximales *(des soirées proches de chez vous + l'outil Internet).*

Un programme mixte associant à l'e-learning la convivialité des échanges directs et du partage d'expériences à l'occasion, par exemple, de **deux soirées monodisciplinaires ou pluriprofessionnelles**.

→ Les Collégiales *(des journées médicales, monodisciplinaires ou associant des disciplines complémentaires)*

Dans les différents départements bretons, des rencontres sur des questions d'actualité en cardiologie, gynécologie, psychiatrie, hématologie, pneumologie...

Autre projet : des **cycles de formation complémentaire** donnant droit à une **attestation de fin de cursus**.

→ Les Transmédicales *(une meilleure communication entre professionnels pour mieux travailler ensemble)*

Une nouvelle journée régionale en 2013 accueillera différents professionnels de santé sur des thèmes communs autour de la résolution des problèmes multidimensionnels de santé et le décroisement des pratiques.

DPC 2013

VOS OBLIGATIONS EN CLAIR...



CHEM

Agréé DPC

Collège des hautes
études en médecine
BP 71304

29213 Brest Cedex 1

Tél. 02 98 46 44 97

inscriptions@chem-sante.fr

En 2013 l'heure du développement professionnel continu (DPC) obligatoire va sonner. L'occasion pour vous de transformer, avec un organisme agréé comme le Collège des hautes études en médecine (CHEM), une obligation réglementaire en dynamique de progression personnelle !

Les dernières règles régissant le dispositif réglementaire de DPC seront rendues publiques dans les prochaines semaines : notamment, pour les **professionnels libéraux**, les possibilités de **financement d'une action de DPC** et d'**indemnisation** par l'organisme gestionnaire national (OGDPC).

Quels que soient votre mode d'exercice et votre profession de santé, vous devrez participer à un programme collectif de DPC, présentiel ou non, répondant à des orientations de santé publique et à des méthodes validées, et combinant :

- 1- l'analyse de votre pratique professionnelle ;
- 2- l'acquisition ou l'approfondissement de vos connaissances ou compétences.

Dans la mise en jeu du DPC, le CHEM ne manque pas d'atouts...

Le CHEM créé en 1988 en Bretagne, a progressivement acquis un rayonnement national : c'est aujourd'hui l'un des premiers organismes français de formation continue en santé. En 2012, le CHEM a organisé dans toute la France environ 250 jours de formation et a accueilli 2300 stagiaires.

Le CHEM sera au rendez-vous pour que vous réussissiez votre DPC :

- en toute **liberté** : selon le scénario qui conviendra le mieux à vos attentes : **formations de proximité ou à distance, journées et cycles thématiques...**
- en toute **indépendance** : par rapport aux firmes pharmaceutiques et aux syndicats : le CHEM ne perçoit pas un euro des industries de santé et accueille des confrères de toute sensibilité. Pour certaines formations, il pourra être fait appel à votre participation financière.
- en toute **ouverture pluriprofessionnelle** : IDE, pharmaciens, kinésithérapeutes, médecins... bienvenue à la diversité des acteurs de santé !
- en toute fidélité à la **qualité scientifique et pédagogique** : avec son équipe permanente et son réseau de 300 experts universitaires, libéraux et hospitaliers, c'est la marque de fabrique du CHEM depuis 25 ans.
- en toute **confiance** : le CHEM est reconnu nationalement comme organisme agréé DPC.

Et dans l'immédiat nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année !

Les responsables du Collège des hautes études en médecine



Mieux connaître
le CHEM :
cliquer ici

www.chem-sante.fr



CHEM